

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (1909-1998)

S.A., 11 novembre 1909.

Marie-Thérèse Bitsch,
La Belgique entre la France et l'Allemagne : 1905-1914
(Publications de la Sorbonne, janv. 1994, 574 pages)

[193] L'implantation de la Sofina en France commence en 1909 avec la création, à Paris, de la Société centrale pour l'industrie électrique¹. L'initiative semble revenir à Heineman et à Hamspohn, de la Gesfürel. Les grands noms de la banque parisienne participent avec eux aux réunions préliminaires présidées par Charles Laurent, premier président honoraire de la Cour des Comptes : Albert Turrettini, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Marc Ullmann pour le Comptoir national d'escompte, Barbé, Lion pour l'Union parisienne. La Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston est également représentée, notamment par son président [Florent] Guillaïn².

Lors de sa création, en novembre 1909, le capital de la Société centrale pour l'industrie électrique — 5 millions de francs — est à 70 % en mains françaises³, le reste étant pris par un groupe étranger avec la Sofina, Gesfürel et l'Elektrobank de Zurich (filiale de l'A.E.G.) qui détiennent chacune 10 %. Sur leur part de 500.000 francs, la Sofina et Gesfürel cèdent, chacune, 200.000 francs en sous-participations aux banques de leur groupe : Cassel et Cie, Allard, Banque de Bruxelles, Banque internationale de Bruxelles, Banque d'Outremer, Banque liégeoise, Matthieu et fils. Le conseil d'administration de la nouvelle société, présidé par Charles Laurent, comprend notamment, aux côtés des Français Turrettini, Georges Pavie, Octave Homberg... quatre administrateurs (sur 12) représentant le groupe étranger : D. Heineman, J. Hamspohn, O. Oliven et [194] Frey⁴. Malgré sa participation minoritaire, c'est ce groupe étranger, notamment la Sofina et Gesfürel, qui détient la direction technique de l'affaire. La Sofina ne cache pas que cette société doit lui ouvrir le marché de Paris, très utile au placement des titres des affaires dans lesquelles elle est intéressée.

Les affaires de la Société centrale pour l'industrie électrique se développent rapidement et elle devient vite un véritable partenaire pour la Sofina. Dès 1910, son capital est porté à 20 millions de francs et elle fonde, avec la Sofina et la Compagnie centrale de chemins de fer et de tramways de Paris, une autre société, la Compagnie centrale d'énergie électrique (Paris)⁵ qui produit et distribue de l'électricité à Rouen,

¹ A.G. Sofina, 28 avril 1910.

² A. de BOECK, Mémoire (répertoire), p. 238.

³ Ibid., pp. 238-239 et A.G. SOFINA, 28 avril 1910. Les participants français sont : Comptoir national d'escompte de Paris et Société générale (Paris) 25 % ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 10 % ; Thomson-Houston française, 10 % ; Banque de l'union parisienne et Haute Banque, 7,5 % ; Banque française, 4 % ; les 13,5 % restants étant répartis entre la Banque Rouvier, le Crédit mobilier, la Société marseillaise, le syndicat des banques de province.

⁴ A. de BOECK, Mémoire (répertoire), p. 239.

⁵ Ibid, pp. 229-236 et A.G. Sofina, 24 avril 1913.

Elbeuf, Châteauroux [avant de reprendre aussi des centrales à Alger et à Oran](#). Avec à peine 17 % du capital, la Sofina joue un rôle essentiel dans la Compagnie centrale d'énergie électrique* dont elle assure la gestion. On retrouve à nouveau à ses côtés Gesfürel avec 19 % du capital et l'Elektrobank avec 11 %.

La Sofina ne manque pas d'offrir à la Société centrale pour l'industrie électrique des participations dans des affaires internationales de grande envergure⁶, notamment dans la Société d'électricité de Rosario [Argentine] où elle obtient 25,7 % du capital, dans le Consortium de Constantinople, les Tramways de Saint-Pétersbourg, le Consortium de Samour-Bakou, le Consortium de Lisbonne, les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne...

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 18 novembre 1909)

La Société centrale pour l'industrie électrique vient d'être constituée au capital de 5 millions de francs, dont un quart versé.

Son conseil est composé de M. Charles Laurent⁷, premier président honoraire à la Cour des comptes, président, et de MM. [Marc] Ullmann, vice-président, directeur du Comptoir national d'escompte de Paris [CNEP] ; [Henry] Poirier, directeur de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France [SG] ; [Albert] Turrettini, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] ; [Octave] Homberg, administrateur de la Banque de l'Union parisienne ; de Gheest, administrateur de la Banque française pour le commerce et l'industrie [BFCI] ; [Charles] Burrell et [Georges] Pavie, administrateurs de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston ; [Émile] Walch, directeur de la Banque pour entreprises électriques [Elektrobank] à Zurich ; Hamspohn, administrateur, et [Oscar] Oliven, directeur de la Gesellschaft für Elektrische Unternehmungen [Gesfürel] à Berlin ; [Dannie] Heineman [avec un seul n final], administrateur-directeur de la Société financière de transports et d'entreprises industrielles à Bruxelles.

THOMSON-HOUSTON
Exercice 1911
(*Le Capitaliste*, 6 juin 1912)

[...] Citons encore la commande... que la Société centrale pour l'industrie électrique, intervenant comme élément financier, nous a passée pour la construction de l'usine du Puits Chatelus III de la Compagnie des Mines de la Loire, installation comprenant les bâtiments, la chaufferie, et deux turbo-alternateurs triphasés de 1.500 kW. chacun, dont l'un à haute pression et l'autre pouvant fonctionner à deux vapeurs. [...]

Nous vous signalons, comme d'habitude, les faits les plus saillants concernant les principales sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts.

Société centrale pour l'Industrie électrique. — Les résultats du deuxième exercice de cette société ont été particulièrement favorables et lui ont permis de distribuer un dividende de 5 % après avoir consacré 500.000 francs au rachat des 1.000 parts bénéficiaires, qui avaient été attribuées aux premiers souscripteurs. La société a étudié et mis sur pied un certain nombre de combinaisons intéressantes les affaires électriques, et dont plusieurs, celle notamment intervenue avec la Société des Mines de la Loire, ont abouti pour nous à l'obtention de commandes importantes. Appuyée comme elle l'est

⁶ A. de BOECK, *Mémoire (répertoire)*, pp. 241-242.

⁷ Voir la notice de Charles Laurent sur les *Qui êtes-vous ? 1924 Algérie ou Indochine*.

par les grands établissements qui ont participé à sa fondation, cette société est tout indiquée pour servir de pivot à des combinaisons de ce genre, comportant un élément à la fois technique et financier, et dans lesquelles elle-même et les organes qui la patronnent peuvent trouver un vaste champ d'activité. [...]

La Compagnie centrale d'énergie électrique, constituée sous les auspices de la Société centrale pour l'industrie électrique, a repris de la Compagnie générale d'électricité la concession du réseau de distribution de Rouen [...]

Nous avons, de plus, pris une participation dans deux affaires constituées sous le patronage de la Société centrale pour l'industrie électrique et de la Société financière de transports et d'entreprises industrielles de Bruxelles, à savoir :

La Société d'électricité de Rosario, dont les premiers résultats s'annoncent comme particulièrement brillants ; et le Consortium de Constantinople, syndicat qui a pour objet de reprendre et de grouper, sous le contrôle d'une société unique, les diverses affaires de tramways, métropolitain et éclairage, existantes ou à créer dans la capitale ottomane. [...]

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE
(*Le Journal des finances*, 28 juin 1913)

Depuis le 24 juin, les actions de la Société centrale pour l'industrie électrique sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des chemins de fer*, 9 mai 1914, p. 437)

Cette société n'exploite pas elle-même ; c'est un omnium de valeurs d'électricité, intéressé dans la Centrale d'Énergie électrique, la Société d'électricité de Rosario, le Consortium des entreprises de transports urbains à Constantinople, Force électrique à Bakou, etc. Pendant l'exercice 1913, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 2 mars 1914, les bénéfices de la Société se sont élevés à 831.745 francs au lieu de 790.625 fr. en 1912, en plus-value de 41.120 fr. d'un exercice à l'autre. En faisant état du reliquat antérieur, le solde disponible se monte à 957.301 fr. dont la répartition a été fixée comme suit :

	1912	1913
Amortissements	21.160	19.500
Réserve statutaire	38.473	40.608
Dividende	600.000	750.000
Conseil	23.099	14.654
À reporter	125.556	132.449
Totaux égaux	808.288	957.301

Le dividende se trouve ainsi maintenu à 6 %, mais il revient effectivement aux actionnaires une somme de 18 fr. 75 par titre au lieu de 15 fr. pour 1912, ce taux de 6 % s'appliquant à des actions libérées de 250 fr. jusqu'au 1^{er} octobre 1913 et entièrement libérées depuis cette date. Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} avril

prochain, sous déduction des impôts.

Des modifications sensibles ressortent de la comparaison des deux derniers bilans. Le portefeuille et participations sont inscrits pour 7.520.804 fr. contre 5.822.809 fr. au 31 décembre 1912, par suite notamment de la participation que la Société a prise dans la Société de distribution de force électrique à Bakou. Cette société, dont la Centrale pour l'industrie électrique a pu, dit le rapport, apporter le contrôle et la direction à un groupe de grands établissements français et russes « poursuit de la manière la plus satisfaisante un développement que l'aménagement des chutes du Samour rendra bientôt plus fructueux encore ». Les comptes courants débiteurs passent, de leur côté, de 173.816 fr. à 5.442.872 fr. en raison des avances consenties. D'autre part, les espèces en caisse se montent à 7.926.825 fr. contre 4.777.224 fr. précédemment. Enfin, les comptes créditeurs figurent au passif pour un total de 73.634 fr. Les commissaires des comptes signalent dans leur rapport une certaine diminution de la réserve latente que contient le portefeuille évalué au prix de revient. « Mais, a fait ressortir le président du conseil d'administration dans son allocution, cette situation est presque uniquement due à la baisse générale qu'ont subie en ces derniers temps les valeurs mobilières, et comme la qualité intrinsèque des titres qui figurent dans notre portefeuille n'en est nullement atteinte, il est permis de penser qu'ils retrouveront sans peine leurs cours antérieurs. »

Cotée au marché officiel au comptant, l'action Centrale pour l'Industrie électrique ne donne lieu qu'à des négociations très peu suivies ; son dernier cours : 585, remonte en effet au 24 septembre 1913.

Tramways et électricité de Constantinople
(*Le Temps*, 5 juillet 1914)

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Tramways_de_Constantinople.pdf

On nous prie d'annoncer comme suite à notre information relative à la constitution des Tramways et électricité de Constantinople que la Société centrale pour l'industrie électrique est un des principaux intéressés dans la fondation de la société nouvelle.

Comité de secours national
(*Le Temps*, 30 septembre 1914)

Société centrale pour l'industrie électrique, 5.000 fr.

(*Le Temps*, 7 décembre 1914)

M. Doyen, expert, a été nommé séquestre des intérêts allemands dans la Société centrale pour l'industrie électrique, rue Moncey, 3.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 11 mars 1916)

L'assemblée des actionnaires de la Société centrale pour l'industrie électrique, qui s'est tenue cette semaine, a adopté les comptes et le bilan de l'exercice 1915.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé d'affecter la somme de 776,000 francs, à laquelle s'élève l'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice, au compte spécial « Provision pour amortissements et risques en cours », qui se trouve ainsi porté à 1.867.000 francs.

Le report de l'exercice 1914, soit 132,000 francs, a été reporté à nouveau.

MM. Ch. Burrell [Thomson-Houston] et Charles Laurent [président Thomson-Houston] ont été réélus administrateurs pour dix années.

MM. Alfred Heilbronn et P.-Édouard Hentsch ont été nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1916.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 10 novembre 1920)

Les actionnaires de la Société centrale pour l'industrie électrique se sont réunis hier en deux assemblées extraordinaires. La première a reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement à la récente augmentation du capital qui se trouve ainsi porté de 20 à 30 millions de francs. La seconde a autorisé le conseil à porter le capital de 30 millions à 60 millions en une ou plusieurs fois. Elle a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Eugène Raval, Charles de Cerjat⁸, Gabriel Brizon, et Valentin Ruiz Senen. Dans son rapport, le conseil indique qu'il ne prévoit pas devoir user dans un avenir immédiat de l'autorisation qui lui est donnée d'augmenter le capital.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 8 mars 1922)

Les comptes de l'exercice 1921 de la Société centrale pour l'industrie électrique ont été approuvés par l'assemblée ordinaire qui s'est tenue hier. Le dividende a été fixé à 25 francs. Paiement à partir du 1^{er} avril, Report à nouveau 319.507 fr. MM. G. Pavie, A. Turrettini et Ch. de Cerjat, administrateurs sortants, ont été réélus.

Suisse
Les tentatives de M. Hugo Stinnes
par Ed. B.
(*Le Journal des débats*, 11 octobre 1923)

Notre correspondant de Genève nous écrit

[...] La liste des industries électriques auxquelles l'« Elektrobank » serait intéressée est assez suggestive, si l'on en croit le même journal. On y trouve, en effet, la Société centrale pour l'énergie [*sic : industrie*] électrique, Paris... [...]

Annuaire industriel, 1925.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (Soc. Centrale pour l'), 3, r. Moncey, Paris, 9^e. T. Centr. 94-67. Ad. t. Centrelec. Cap. de 30 millions de fr. Cons. d'adm. : Président, M. Charles Laurent, gd-cr. de la Lég. d'honn., président de la Cie frse Thomson-Houston, président de la Banque des Pays du Nord, adm. de la Cie d'Orléans, du Canal de Suez et du

⁸ Charles de Cerjat, de la Banque impériale ottomane : cette entrée est probablement liée à la position de la Centrale pour l'industrie électrique dans les Tramways de Constantinople.

Crédit National, premier président hon. de la Cour des comptes, membre du Cons. sup. des Travaux publics ; vice-président : M. Georges Pavie, off. de la Lég. d'honneur, ing. en chef des Ponts et Chaussées, adm. de la Cie frse Thomson-Houston, membre du Comité d'électricité, adm. de l'Union d'électricité et de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen [filiale commune de la Thomson et des GTM] ; administrateurs : M. Paul Boyer, officier de la Lég. d'honn., Président du C. N. E. de Paris ; M. Gabriel Brizon, chev. de la Lég. d'honn., vice-président de la Banque des Pays du Nord ; M. Charles Burrell, off. de la Lég. d'honn., [v.-pdt Thomson-Houston][† 1924], président de l'E. E. du Sud-Ouest* ; M. Charles de Cerjat, off. de la Lég. d'honn., adm. délégué de la Banque impériale ottomane* ; M. Charles de Gheest, anc. vice-président de la Banque frse pour le comm. et l'industrie [BFCI] ; M. Heineman, adm. délégué de la Soc. finan. de transports et entreprises industrielles [Sofina], à Bruxelles ; M. Octave Homberg, chev. de la Lég. d'honn., ex.-président de la Commission des changes, président, de la Cie centrale d'énergie électrique ; M. Henri Poirier, chev. de la Lég. d'honn., directeur de la Société générale [SG] ; M. Maurice Pesson-Didion, chev. de la Lég. d'honn., adm. de l'Énergie électrique du Sud-Ouest* [créée par la Thomson] ; M. Eugène Raval, off. de la Lég. d'honn., président de la Banque nationale de crédit [BNC] ; M. Valentin Ruiz-Sinen, adm.-délégué du Banco Urquijo, à Madrid ; M. Albert Turrettini, off. de la Lég. d'honn., vice-président de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] ; M. Émile Walch, adm. de la Banque pour entreprises électriques, ancien directeur du Crédit suisse à Zurich.

Toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant aux entreprises de transports en général, à toutes entreprises et installations électriques et à toutes industries connexes, tant en France qu'à l'étranger. (29-2430).

Centrale pour l'industrie électrique
(*Le Journal des Finances*, 12 mars 1926)

La Centrale pour l'industrie électrique, au contraire, revient à 530. L'assemblée tenue le 1^{er} mars a voté un dividende de 40 fr., payable le 1^{er} avril. Le report à nouveau s'élève à 854.368 fr. En cours d'exercice, la société a participé à la constitution de la Société d'électricité de la région de Malmédy, de la Société financière belgo-chinoise, de la Société financière pour le développement de l'électricité, ainsi qu'à l'augmentation de capital de la Société algérienne d'éclairage et de force* et de la Compagnie centrale d'énergie électrique*.

Financière des Transports*
(*Le Journal des débats*, 23 août 1927)

L'Agence économique et financière [Agéfi] croit savoir que cet important trust étudie en ce moment un projet en vue de la création en France d'une grande entreprise hydro-électrique. Il s'agit, en premier lieu, de la captation d'énergie des rivières de la Truyère et de la Cure ; à la création de cette société, dont le capital dépasserait plusieurs centaines de millions de francs français, participeraient également les groupes français de la Centrale d'énergie électrique*, la Centrale de l'industrie électrique et la Générale d'entreprises [SGE].

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 11 mars 1929)

Réunis le 4 mars, en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Charles Laurent, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant, après déduction des frais généraux et charges diverses et après amortissement des frais d'augmentation de capital, par un bénéfice net de 6.102.193 fr. 54 contre 5.253.459 fr. pour l'exercice précédent. Compte tenu du report antérieur, soit 1.549.110 fr. 53, le solde disponible s'établit à 7.251.304 fr. 07.

Le dividende a été fixé à 55 francs par action ; il sera payé à partir du 1^{er} avril prochain. Il a été reporté à nouveau 1.189.585 fr. 20.

Le rapport du conseil indique que la société a pris une part active aux [augmentations de capital de la Compagnie centrale d'énergie électrique et de la Société algérienne d'éclairage et de force](#) et participé à celles de la Compania hispano-americana electricidad (Chade), de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen et de l'Union d'électricité.

La société s'est également intéressée à la création de la Société générale de constructions électriques et mécaniques (Alsthom), de la [Société des forces motrices d'Algérie](#), de la Société centrale d'applications électriques, ainsi qu'à celle du Trust financier de transports et d'entreprises industrielles dont la fondation a été l'origine des opérations financières de la Sofina.

Le rapport donne ensuite des renseignements favorables sur les sociétés dans lesquelles la Société centrale pour l'industrie électrique est intéressée : la [Compagnie centrale d'énergie électrique](#), la [Société algérienne d'éclairage et force](#), l'Union d'électricité, les Forces motrices de la Truyère, la Société financière électrique, la Société financière de transports et d'entreprises industrielles, les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne, la Société d'électricité de Rosario, la Société des tramways et électricité de Constantinople, la Compania hispano-americana de electricidad.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 10 mars 1930)

Réunis le 3 mars en assemblée générale ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1929, qui font apparaître un bénéfice net de 8.116.328 francs, en augmentation appréciable sur le précédent qui était de 6,102,193 francs.

Le dividende a été fixé à 60 francs au lieu de 55 francs.

Il a été reporté à nouveau 1.188.543 fr. Dans le rapport du conseil, on lit les observations que voici :

Nous avons participé, au cours de l'année écoulée, aux augmentations de capital réalisées par certaines sociétés auxquelles nous étions déjà intéressés : Société financière de transports et d'entreprises industrielles [[Sofina](#)], Transports, électricité et gaz (anciennement Tramways et électricité de Constantinople), Société financière électrique, [Société algérienne d'éclairage et de force](#). Nous avons accru de ce fait l'importance de notre participation dans ces affaires.

Les émissions effectuées par la Société versaillaise de tramways et de distribution d'énergie, la [Compagnie des tramways de Tunis](#), la Société minière et électrique des Landes, la Compagnie électrique de la Dore ont été, pour notre société, une occasion de s'intéresser à ces entreprises.

Nous avons contribué au placement des obligations 5 % de l'Énergie électrique du

littoral méditerranéen.

L'année 1929 a été caractérisée par une crise boursière des plus profondes dont les effets se sont fait sentir sur tous les marchés du monde. Cette crise n'a pas eu de répercussion sur nos bénéfices qui, vous le savez, proviennent pour la majeure partie du revenu de notre portefeuille et de nos opérations de Bourse.

Nous extrayons, d'autre part, du rapport, les renseignements suivants donnés sur les sociétés dans lesquelles la société est intéressée :

Compagnie centrale d'énergie électrique. — La progression sensible des ventes de courant enregistrée en 1928 et que nous vous avons signalée l'an dernier a permis de porter le dividende de 12 à 13 %.

La compagnie a prévu l'installation à Rouen d'une nouvelle chaufferie et de deux turboalternateurs de 15.000 kW. Une partie de l'alimentation du secteur de Châteauroux est actuellement réalisée au moyen de l'usine hydroélectrique d'Éguzon.

Les comptes de 1929 ne sont pas encore arrêtés, mais les bénéfices sont en sensible augmentation et il y a tout lieu de penser qu'un dividende égal à celui réparti l'an dernier pourra être mis en distribution malgré l'accroissement du capital à rémunérer.

Union d'électricité. — L'énergie totale distribuée en 1928 s'est élevée à 817.200.000 kWh contre 721.458.000 en 1927. La progression des recettes a été encore plus sensible et a atteint 22 % environ. Ces heureux résultats ont permis la répartition d'un dividende de 11 % supérieur de 1 % au précédent.

La production s'est élevée à 1.004,975.000 kWh en 1929 (en augmentation de 12,5 %) ; aussi, peut-on s'attendre à ce que les résultats de cet exercice soient nettement supérieurs à ceux enregistrés précédemment.

La construction de la nouvelle centrale de Vitry, dont la puissance sera progressivement portée à 500.000 kW. a été activement poussée ; les premières unités de cette usine entreront en service à la fin de la présente année.

Par suite des accords récemment passés entre la Ville de Paris et la C. P. D. E, qui limitent l'activité de cette compagnie à la distribution de l'énergie, le rôle déjà si important joué par l'Union d'électricité dans l'alimentation en énergie électrique de la région parisienne est appelé à s'accroître considérablement dans l'avenir.

L'Énergie électrique du littoral méditerranéen. — Les bénéfices nets de 1928 ont atteint, après amortissements, 35.088.836 francs contre 31.645.999 francs en 1927. Le dividende a été fixé à 50 francs.

Au début de 1929, la société a mis en service l'usine hydro-électrique du Bancairon, sur la Tinée, ainsi que les lignes de transport à haute tension qui relient cette usine à ses installations de la Durance. Au cours du premier semestre, elle a procédé à une émission d'obligations 5 % demi-net, qui lui a procuré les ressources nécessaires au remboursement anticipé des bons 6 % 1919 et 8 % 1926.

L'allègement des charges financières qui est résulté de cette opération, l'appoint important d'énergie provenant du Bancairon et l'économie d'exploitation apportée par la liaison de toutes les usines permettent d'espérer une appréciable progression des bénéfices dans les exercices prochains.

Forces motrices de la Truyère. — D'importantes améliorations ont été apportées au plan d'aménagement primitif, en particulier l'édification d'un barrage-réservoir sur la Bromme et l'utilisation des eaux de cette rivière dans l'usine de Brommat, dont la puissance sera portée à 100.000 kW. La société disposera ainsi de 240.000 kW. dans ses deux usines de Sarrans et de Brommat,

Les travaux se poursuivent normalement.

Société financière électrique. — Pour l'exercice 1928-1929, le bénéfice net s'est élevé à 13.060.000 contre 11.652.000 francs. Le dividende a été maintenu à 8 %.

Au cours de l'année 1929, la société a procédé à diverses augmentations de capital

qui ont porté ce dernier à 104 millions de francs.

Elle a pris un intérêt important dans l'Union financière pour l'industrie électrique.

Société financière de transports et d'entreprises industrielles (Sofina). — Nous vous avons signalé dans notre dernier rapport la constitution de la nouvelle société qui, en janvier 1929, a absorbé la Sofina en reprenant sa dénomination sociale ; l'augmentation du capital à laquelle il a été alors procédé a mis à la disposition de la nouvelle Sofina des disponibilités considérables.

Les résultats de son premier exercice social, clos le 31 décembre 1929, ne sont pas encore connus, mais il n'est pas douteux qu'ils seront particulièrement satisfaisants et permettront de distribuer aux actions ordinaires un dividende très supérieur à ceux que répartissait l'ancienne Sofina, bien que le capital à rémunérer soit plus important.

Société d'électricité de Rosario. — L'Électricité de Rosario a continué à progresser d'une façon satisfaisante malgré quelques difficultés d'ordre social qui ont affecté certains services publics.

L'augmentation de la production, qui était en 1928 de 8 % par rapport à 1927, atteindra en 1929 11 % comparativement à l'année antérieure, grâce à l'extension toujours croissante de la clientèle à Rosario et dans les localités environnantes.

Les recettes marquent également une sensible progression.

La société a distribué en juillet dernier un dividende de 55 francs belges par part sociale contre 50 francs l'année précédente.

Transports, électricité et gaz. En 1929, la Société tramways et électricité de Constantinople a changé sa dénomination sociale contre celle de « Transports, électricité et gaz ».

Son capital a été porté de 60 millions de francs belges à 88 millions et les dixièmes de part de fondateur ont été échangés contre des actions de capital et de dividende.

Le bénéfice net du dernier exercice s'est élevé à 22.035.000 francs ; il a été payé un dividende brut de 41 fr. 50 par action de capital et de 36 fr. 25 par action de dividende, contre 45 francs et 33 fr. 75 précédemment.

Compañia hispano-americana de electricidad [CHADE]. — Les résultats de cette société affirment une situation florissante qui se consolide chaque année davantage.

Ces progrès sont réalisés non seulement par les exploitations propres de la société mais également par les diverses entreprises dans lesquelles elle est intéressée.

Société centrale pour l'industrie électrique (*Le Journal des débats*, 15 février 1931)

Cette société, dont l'activité sociale est limitée à la gestion d'un portefeuille de valeurs d'électricité françaises et étrangères, publie les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930. Le produit du portefeuille et des participations, intérêts, commissions et divers, s'est élevé à 10.753.215 fr. contre 10.531.654 fr. en 1929. Déduction faite des charges, le bénéfice net ressort à 8.746.634 fr. contre 8.116.328 fr. Le solde disponible est de 9.649.177 fr. au lieu de 9.305.913 fr. Le conseil proposera à l'assemblée du 2 mars la répartition d'un dividende de 45 fr. contre 60 fr. ; cette répartition s'appliquant à tout le capital porté en cours d'exercice de 60 à 100 MF.

L'augmentation de capital qui a fait entrer dans les caisses de la société 80 MF d'argent frais (les actions nouvelles de 500 fr. ont été émises à 1.000 fr.) n'a pas été totalement productive au cours de l'exercice. Le montant du portefeuille ne s'est en effet élevé qu'à que de 84 à 120 MF. Le poste caisse et banques s'est, par contre, enflé de 10 à 64 MF, mais la baisse du loyer de l'argent d'une part, et la crise boursière d'autre part, n'ont pas dû permettre à la sté de réaliser en 1930 des recettes supplémentaires en agios, opérations syndicales, réalisations de titres comparables à

celles des années précédentes.

Le portefeuille, dont les titres sont inventoriés à de bas prix, est bien composé. Il contient environ 10.000 actions Union d'électricité décomptés 250 fr., des actions *Algérienne d'éclairage et de force**, Énergie électrique du littoral méditerranéen, Centrale d'Énergie électrique*, Cies réunies de gaz et d'électricité Chade, Électricité de Rosario, Gaz et électricité de Lisbonne, Forces motrices de la Truyère, ainsi que des actions de trusts : Sofina, Sté financière électrique, Transports, électricité et gaz. Toutes ces affaires sont en pleine production, répartissent des dividendes substantiels et n'ont été que peu atteintes par la crise économique. La valeur réelle du portefeuille est donc très supérieure à son estimation comptable.

La situation financière et les perspectives d'avenir sont donc satisfaisantes. Mais il semble que les cours en tiennent déjà suffisamment compte, puisque, sur la base des cours actuels, 1.225, le dividende qui sera payé net aux environs de 32 à 33 fr., n'est capitalisé qu'à 2,75 % net.

COMPAGNIE CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des débats*, 16 mars 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue le 14 courant, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931, annoncés dans nos « Informations » du 17 février. Comme prévu, le dividende a été ramené de 45 fr. à 25. fr. brut par action. Il sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril 1932.

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des débats*, 7 octobre 1936)

Une assemblée extraordinaire réunie le 5 octobre a autorisé le conseil d'administration, pendant une période de deux ans, à procéder en Bourse à des rachats d'actions de la société au-dessous du pair, à concurrence d'un maximum de 50.000 actions représentant un capital nominal de 25 millions de francs, aux fins de réduction du capital, et ce au moyen de fonds provenant de réalisation d'éléments d'actif.

Par suite des rachats d'actions qui seront effectués ainsi qu'il vient d'être dit, le capital social sera réduit d'une somme égale au montant nominal des actions rachetées et annulées. L'assemblée décide, en outre, que la somme figurant au compte « réserve légale » et qui excédera le dixième du capital social ainsi réduit, deviendra disponible et recevra l'affectation ou l'emploi qui sera décidé par l'assemblée générale ordinaire sur la proposition du conseil d'administration. Il en sera de même de la différence entre le montant du capital nominal des actions rachetées et annulées et le prix global net des rachats effectués.

Annuaire industriel, 1938 :

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (Soc. Centrale pour l'), 36, av. Kléber, Paris, 16^e. T. Passy 01-50. Ad. t. Centrelec-Paris. Soc. an. au cap. de 100.000.000 fr. Cons. d'adm. : Président, M. Charles Laurent [Thomson] ; Adm. : MM. [André] Bénac [BPPB], L[éon] Boulle, P[aul] Boyer, G[abriel] Brizon, Ch. de Cerjat [Banque ottomane], R[obert] Hecker [1883-1935][Thomson], [Dannie] Heineman [Sofina] , E[mile] Level, M. Pesson-Didion, H[enri] Poirier [SG], V. Ruiz-Sinen, E. Walch [Elektrobank], E[rnest] Weyl [† 1937].

Toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières,

se rapportant aux entreprises de transports en général, à toutes entreprises et installations électriques et industries connexes en France et à l'étranger. (21130).

SOCIETE CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE (Le Temps, 2 avril 1942)

L'exercice 1941 s'est soldé par un bénéfice de 8.005.484 francs (contre 5.143.249 précédemment), qui forme avec le report antérieur, un total disponible de 9.588.101 fr.

Le dividende sera maintenu à 35 francs par action.

Les produits de l'exercice ont atteint 9.663.009 francs contre 6.608.471 L'augmentation notée d'une année à l'autre est due principalement au bénéfice réalisé sur les ventes de titres Papeteries Navarre. D'après l' « Agence économique et financière » [Agéfi], le conseil d'administration demandera à l'assemblée extraordinaire qui doit se tenir le 15 avril l'autorisation de porter le fonds social de 100 à 200 millions de francs. Une première tranche d'actions nouvelles serait émise prochainement.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

SOFINA
[Desfossés 1956/316]

PARTICIPATIONS :

France : Auxiliaire des chemins de fer et de l'Industrie, Société générale d'entreprises [SGE][Huvelin], Compagnie réunies des glaces et verres spéciaux du Nord de la France [Boussois], Société centrale pour l'industrie [SCI], Pneumatiques et caoutchouc manufacturé Kléber-Colombes [Huvelin], Société d'études industrielles et financières, Compagnie tunisienne d'électricité et de transports*, Société industrielle de transmissions (Colombes Texrope)[Huvelin], Caisse autonome d'amortissements, Caisse nationale de l'énergie, Thomson-Houston, S.A. Progil*.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE [Changement de nom après la nationalisation de l'électricité en 1946] [Desfossés 1956/540]

S.A., 11 novembre 1909.

Paris, 46, venue Kléber.

Toché (Carlo)(ou Charles)[dir. SFFC en 1931(Cf. Saga Giscard)][pdt Tramways du Tonkin (AEC 1951)], 355 (Ch de fer sur route d'Algérie), 397 (v.-pdt Cie générale française de transp. et d'entrep.), 410 (ex-Tramways de Tunis), 412 (Tramways algériens), 527 (dg SOCAPI), 540 (pdt Centrale p. l'industrie), 1181 (liquid. Cie centrale d'énergie élect.), 1209 (pdt Omnium lyonnais), 1319 (Indochinoise d'élect.), 1323 (v.-pdt Eaux et élec. de l'Ouest africain), 1811 (Indoch. de cult. tropicales).

Boyer (Jacques)[fils de Paul-Albert, dir. CNEP], 107 (BAO), 164 (CNEP), 199 (UIC), 361, (Tanger-Fez) 377 (Damas-Hamah), 514 (SNI), 540 (v.-pdt Centrale p. l'indus.), 1319 (Indoch. élect.), 1881 (Tabacs Portugal).

Barth (Ed.)[/,][Electrowatt (C.H.)], 145 (La Héning), 540 (Centrale p. l'indus.), 1206 (SODEC, holding luxembourgeois), 1209 (v.-pdt Omnium lyonnais), 1220 (Élect. de Strasbourg), 1333 (CHADE, Madrid), 1403 (Sté des prod. azotés).

Boeck (Ph. de), 316 (adg Sofina), 527 (Socapi > div. ch. fer coloniaux), 540 (Centrale p. l'indus.), 1206

(Sodec), 1625 (SGE).

Cordier (Ernest)^[x / x0], 165 (CCF), 540 (Centrale p. l'industrie, 937 (Cie univ. d'acétylène et d'électro-métallurgie), 1305 (v.-pdt Thomson-Houston), 1365 (Péchiney), 1440 (pdt Centrale de dynamite).

Janet (A.) (ing. chef P. et Ch.), 540 (Centrale p. l'industrie), 1545 (Matériel de construction), 1611 (SNCT).

Lassus Saint-Geniès (Étienne de), 540 (Centrale p. l'industrie), 930 (Pied-Selle), 937 (Univ. d'acétylène et d'électro-métallurgie), 1305 (pdg Thomson-Houston), 1440 (Centrale de dynamite).

Letondot (Charles)^[0 / x0] [BUP], 122 (Banque des pays de l'Europe centrale), 137 (dg Banque de l'Union parisienne), 223 (pdg Bq hypo. fr.-argentine), 361 (Tanger-Fez), 416 (Tramways et éclairage élec. de Shanghai), 540 (Centrale p. l'industrie), 569 (Minière du Congo frs), 1044 (Mécano), 1126 (Chausson), 1342 (Gaz et eaux), 1743 (Sté française p. le comm. avec les colonies et l'étr.).

Lorain (Maurice), 121 (BFCE), 166 (CALIF), 184 (Fse de bq+dépôts), 186 (Sté générale), 280/1 (pdg Immobilière parisienne et départementale), 361 (Tanger à Fez), 540 (Centrale p. l'industrie), 2208 (Chaix).

Meynial (P.) [Bq Morgan], 472 (CIM), 540 (SCI), 1283 (LMT), 1290 (CGCT).

Société générale d'exploitations industrielles.

Pesson-Didion (Maurice)^[%] (1882-. Ép. Violette Depret-Bixio) [Bq Morgan], 316 (SOFINA), 410 (Tunisienne d'élec. et de transp.), 540 (dir. gén. Centrale p. l'industrie), 714 (Caltex SAF), 1206 (SODEC), 1283 (LMT), 1290 (CGCT), 1305 (Thomson-Houston), 1323 (EEOA), 1333 (CHADE), 1351 (Gaz et élec. de Lisbonne).

Baldous (A), 397 (CGFTE), 409 (pdt Ch. de fer et tramways du Var et du Gard), 527 (SOCAPI), 540 (dir. administratif SCI), 1181 (liq. Cie centrale d'énergie élec.), 1262 (Soulé).

Participations [bcp en appui de la Sofina]: Thomson-Houston, Sté industrielle de transmissions Colombes-Texrope, Kléber-Colombes, Cie gén. frse de transp. et d'entrep. [CGFTE (ex-Cie générale frse de tramways)], [Cie tunisienne d'électricité](#), [Transport indochinois d'électricité](#), [Gaz et électricité de Lisbonne](#), [Électricité de Rosario](#), [SODEC](#), [SOFINA](#), [Centrales électriques de l'Entre Sambre et Meuse](#)

CAPITAL SOCILAL : 200 millions, divisé en 80.000 actions de 2.500 fr. A l'origine, 6 millions de fr., porté en 1910 à 20 millions ; en 1920 à 30 millions ; en 1924 à 45 millions ; en 1928 à 60 millions , en juin 1930 à 100 millions. Ramené en 1936-1938 à 80 millions par rachats et annulation et reporté à 120 millions en mars 1944, par l'émission à 550 fr. de 80.000 actions nouvelles (1 pour 2 anciennes). Porté en 1948 à 200 millions par l'émission à 600 fr. de 160.000 actions de 500 fr. (2 nouv. pour 3 anc.). Regroupement en actions de 2.500 fr. à partir du 2 janvier 1951.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1945	3.457	5.250
1946	12.471	7.200
1947	20.385	10.301
1948	18.993	16.546
1949	25.474	16.433
1950	29.790	16.493
1951	21.185	16.596
1952	54.035	21.727
1953	39.481	20.889
1954	28.849	25.268

Participation dans Arthur Martin*.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

- INDUSTRIE (SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L')
- 46, AVENUE KLÉBER, 75016 PARIS

ACTIONNAIRES

BANEXI (BANQUE EXPANSION INDUST.) 7,39

détenu par B.N P. (BANQUE NATIONALE DE PARIS) 89,99
 S.A.P.E.G., PARTGESTION (AUXIL) 10,00
 BANQUE (STÉ FINANCIÈRE ÉLECTRIQUE) 1,60
 détenu par THOMSON-BRANDT. 95.97
 CAISSE DÉPÔTS (GPOUPE DE LA) 10,13
 SOFINA BELGIQUE 47,80
 détenu par STÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE [SGB] (BELGIQUE) 25,00
 SOLEC (STÉ FINANCE ÉLECTRICITÉ) LUXEMBOURG 7,56

PARTICIPATIONS

BANQUE BELGE (FRANCE) 6,67
 CAMP (CONSTRUCTION APP. MÉCA. PRÉCISION) 11,26
 CEPSE (CENTRALE ETUD PLACEM SERV.) 99,00
 qui détient CHOISY VOYAGES 20,00
 FINANCE ET GESTION 72,00
 CONTACT SA 27,00
 CGFTE (GÉNÉRALE FRANÇAISE TRANSP ENTREP) 10,03
 qui detient AIR MAXIM'S INTERNATIONAL [dev. Élitair* puis Elior][< Rivaud]
 10,28
 CTTAT. (TRANSP TOURS AGGLOM.TOURANGELLE) 20,00
 ÉTUDE FINANCEMENTS TRAVAUX 99,69
 ORLY RESTAURATION [< Rivaud] 10,01
 OUEST ÉLECTRIQUE (CIE DE L') 10,07
 PATHÉ CINÉMA (NOUVELLE)* [< Rivaud] 25,84
 RÉGIE MIXTE TRANSPORTS TOULON 31,30
 SOPARTHO (PART. TOURISTIQUES HOTELIÈRE)[< Rivaud] 33.33
 TRANSP COMMUN AGGLOM. ROUENNAISE 39.68
 C.L.MA. (CIE LOCATION MATÉRIEL) 10,00
 CODETOUR 8,50
 COGESER, GESTION EXPORTATION EQUI 10,00
 CONTACT OFFICE [v. article ci-dessous] 34,00
 DELACHAUX NIESTLE SPES [Édition] 4,00
 DÉVELOPPEMENT CONSEIL (FINANCIÈRE) 10
 qui détient LECTRA SYSTÈMES* 10,00
 MORBIHAN (KAOLINS)* 10,00
 MOULIN DES LOUPS (MANUF. FAÏENCES) 17,00
 OUEST (L'ETOILE DE)* 10,00
 F.O.M.O.P., FONDERIE MOULAGE PRÉCISION 10,00
 OUEST-AFRICAIN (EAUX ÉLECTRICITÉ) SÉNÉGAL 10,11
 qui détient LOCAFRIQUE 20,00
 SENELEC.DISTRIBUTION ENERGIE ÉLEC. SÉNÉGAL 50,00
 S.P.H.U. HOTEL UNION (PROPRIET) SÉNÉGAL 10.50
 UNITRA.UNION INDUSTRIE TRAV PUBL. SÉNÉGAL 99.93
 S.A.T.I. (AUX. TRANSP. INDUSTRIES)* [sachant que Bruxelles-Lambert > CAIB >
 Simotra] 14,13
 SPGF, GESTION FINANCIÈRE FONCIÈRE 6,60
 qui détient AUSTERLITZ (SCI) 53,00
 BONDUELLE ETS 15,00
 FINANCE PARTICIPATION (SOCIÉTÉ) 21,50
 SCICG. BAYONNE (SCI CONST GARAGE) 88,00
 SERETE AMÉNAGEMENT* 14,00
 SETFON (ÉTUDE FINAN FONCIÈRE) 10,00
 S.G.I.M. (STÉ) 15,51

S.O.G.I.F. GESTION IMMOB FONCIÈRE	90,00
SOPRIFI, PRIVEE IMMOBILIER FINANC	21,00
S.O.P.R.I.O.N., PRIVÉE IMMOB FO	22,00
SPFI. (STÉ PRIVEE FINANCT IMMOB.)	30,00
SUN (VOYAGES)	14,00

SOCIÉTÈ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE (24 octobre 1978)

La société CONTACT OFFICE, dont 34 % du capital est détenu par la SOCIÉTÈ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE, vient de prendre la dénomination de « CONTACT SERVICES », après avoir fait apport de sa branche travail temporaire à sa filiale Contact intérim.

Contact Services devient ainsi une société holding regroupant différentes participations dans le domaine du travail temporaire, de la publicité et de la formation permanente. Le chiffre d'affaires du groupe pourrait avoisiner 100 millions en 1979.

Février 1979 :

La S.C.I. reprend les 11 % de Paribas dans la Financière de Rosario.

Valeurs actuelles, 29 août 1979 :

- Le conseil de Sati* a coopté M. Lucien Devies, président-directeur général de la Stemi, au titre d'administrateur de la société, en remplacement de M. Aimable Paillart, directeur de la Société Centrale pour l'Industrie, qui a demandé à être déchargé de son mandat d'administrateur.

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE : le réveil ? (*Le Journal des Finances*, 31 janvier 1985)

Cette société de portefeuille a adopté depuis quatre ans une politique d'investissement visant la plus-value à moyen terme.

En effet, elle essaye d'acquérir des participations dans des petites ou moyennes entreprises à caractère familial susceptibles de s'introduire au second marché. C'est déjà chose faite avec la SFEC [Sté frse d'extrusion et calandrage] (dont les titres ont été cédés avec une substantielle plus-value) et Manitou*.

Parmi les futures « introductibles » (à moyen terme), citons Contact Services (intérim) et Gébéta (traitements des déchets) [*sic* : *Heurtey-Gétéba*]. D'autres participations ont également un avenir prometteur comme la Savam, premier transporteur français de produits volumineux [cédée en 1988 à une société GB].

Il semble que la Bourse réagisse enfin au potentiel de croissance que recèle la Centrale pour l'industrie à moyen terme, d'autant qu'elle acquiert régulièrement de nouvelles participations dans des secteurs porteurs (dernièrement Marketing Services qui édite « Stratégie »). Nous estimons qu'en dessous de 250 F, le titre peut être mis en portefeuille dans une optique de plusvalue d'ici trois à cinq ans.

Pour l'instant, il assure un rendement proche de 7 % et semble attirer plusieurs investisseurs puisqu'il s'est octroyé près de 20 % depuis le début de l'année.

- Dernier cours : 270 F; PER: non significatif ; rendement global : 6,5 % ; moyenne quotidienne des transactions : 100 titres ; activité principale : société de portefeuille.

Le Figaro, 27 avril 1985

La Société centrale pour l'Industrie vient d'entrer avec divers partenaires dont la S.P.I.* [Placements internationaux], du groupe Paluel-Marmont, dans B.D.D.P., sixième groupe publicitaire français avec un milliard de francs de chiffre d'affaires [reprise en mauvaise posture par Butler en 1991].

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE
SEIGA*

(*Le Figaro*, 18 février 1986)

La SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE vient, en liaison avec le groupe FIDECO, de prendre une participation minoritaire dans la SEIGA*.

Importateur exclusif des produits électroniques grand public Mitsubishi en France, SEIGA a réalisé, en six années d'activité, une percée notable sur le marché français. La société distribue, en outre, d'autres gammes de produits, en particulier les matériels téléphoniques de MATRA, ainsi que la marque Fidelity et les produits du groupe BSB.

L'arrivée de nouveaux partenaires devrait permettre à SEIGA de poursuivre une politique active de développement.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

1. — Les résultats avant impôt arrêtés au 30 juillet 1986 se présentent comme suit (en milliers de francs) :

	30-06-86 6 mois	30-06-85 7 mois	Ecart
Société centrale pour l'industrie	4.266	3.581	+ 685
Bréfigep, sa principale filiale	8.293	1.351	+ 6.942

2. — Le capital social de la S.C.I. a été porté, suite à l'option pour le paiement en titres du dividende 1985, de 59.926.600 F à 61.953.300 F. 85 % des coupons ont été payés en titre, contre 69 % à l'année précédente.

3. — Les investissements du premier semestre 1986 ont porté sur Seiga*, Siparex*, Fideco et, tout récemment, Franklin Partners, sociétés prestataires de services spécialisées dans la mise en place de plan de communication et de formation liée aux nouvelles technologies.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE
13 mai 1989

La Centrale pour l'industrie est présente dans cinq domaines : l'industrie avec des participations dans Bene (évier en inox et résine), Ecosport (pêche de loisir), Facon (antennes de voiture), Frans Bonhomme, filiale très performante du groupe Bolloré. La communication, avec des participations dans BDDP, Européenne de Droits, Marketing Service. Les services avec Christian Dior, Méribel Alpina (dont les résultats 1988 sont

bons malgré un hiver sans neige), Contact Service (travail temporaire).

La finance avec une série de participations dans des fonds de capital risque qui donnent à la SCI autant d'observatoires du tissu industriel français.

SOCIETE CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

L'assemblée générale, réunie le 26 mai 1989, a voté la mise en paiement d'un dividende de 13-60 F (plus avoir fiscal) par action, en offrant à nouveau la possibilité d'obtenir le paiement de ce dividende en titres sur la base d'un prix de 282 F l'action pour une valeur intrinsèque estimée à environ 515 F. L'option pourra être exercée du 5 juin 1989 au 16 août 1989.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de cette assemblée a désigné M. Richard GOBLET D'ALVIELLA [° /₀₀] aux fonctions de président-directeur général et M. Marcel GOBLET aux fonctions de vice-président.

Les perspectives de l'exercice sont satisfaisantes : sauf événement exceptionnel, les résultats devraient être supérieurs à ceux de 1988.

RES sur SIACO*

(Le Journal des Finances, 10 juin 1989)

SIACO, numéro quatre des imprimés en continu, [...] va faire l'objet d'un RES [...] Le holding détiendra au moins 70 % de l'entreprise, le personnel réuni autour de son directeur Michel Marny aura la majorité de contrôle. Mais il ne détiendra que 35 % du capital, **une filiale de SCI 32,5 % et LBO France 32,5 %**. **La Société Centrale pour l'Industrie [SCI (Sofina, Belgique)] conservera sa participation de 10 %**. La cotation du titre sera maintenue, comme par le passé.

Journal des finances, 6 février 1993 :

Société	Actionnaire en %	Principales participations (en %)	actif net réévalué par action (F)	plus-value latente (en %)	cours récent (en F)	Décoté (-) ou surcote (+) en %	Rendement (en %)
Centrale pour l'industrie [SCI]*	Sofina : 54	Cepser : 99 ; Castor : 15 ; Siaco : 10 ; Paris-Jouets : 16	556	131,29	242	- 56,5	9

1998 : OPA de Benetton sur la Sté centrale pour l'industrie qui sera rebaptisée 21 Centrale Partners, avec toujours Pluvinet comme dirigeant.